

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 06/11/2025

Date d'affichage : 06/11/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 23 Votants : 27

Le 13 NOVEMBRE 2025 à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

Étaient présents : M. JEHENNE Adrien, le Maire, Mme HAMEL Manuella, M. GAHERY Jérôme, Mme JEHAN Nadia, M. MESTRES François, Mme DESVOL Emilie, les adjoints, M. GIROULT David, Maire délégué, M. RENAULT Joël, M. LEMOUSSU Bernard, Mme HILLIOU Evelyne, M. SALLES Daniel, Mme ARSENE Anne-Marie, Mme LEFRANC Elisabeth, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René, M. HUARD Patrick, M. BOULAY Didier, Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, M. HILI Damien, Mme MARIE Christelle, M. DANGUY Sébastien, Mme BONNEL Marlène, Mme HARIVEL Magali, Mme LEPROVOST Séverine, conseillers.

Absents excusés : M. ROGER Mickaël, M. DESMASURES Jean-Claude, Mme HEUZÉ Séverine, Mme GERY Camille.

Pouvoirs : M. ROGER Mickaël à Mme DESVOL Emilie, M. DESMASURES Jean-Claude à M. M. DANGUY Sébastien, Mme HEUZÉ Séverine à Mme LEPROVOST Séverine, Mme GERY Camille à Mme BONNEL Marlène.

Secrétaire de séance : Mme HARIVEL Magali.

Implantation de lignes de distribution publique d'électricité secteur de la Basse Mignonnerie – Autorisation de signature d'une convention de servitude.

Monsieur le maire communique au conseil municipal le courrier du bureau d'étude spécialisé, TOPO ETUDES, chargé par ENEDIS, d'une proposition de convention de servitudes pour implantation de lignes électriques nécessaires au fonctionnement et à l'alimentation du réseau.

Les travaux consistent à venir poser un réseau souterrain sous trottoir et chaussée depuis le carrefour de la zone de Yeurseul jusqu'au carrefour de la voie communale de l'Aubourgère.

Les surfaces dégradées serait remise en l'état.

Le conseil municipal, invité à en délibérer, à l'unanimité :

- Donne un accord de principe sur la réalisation des travaux,
- Autorise Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.
A Sourdeval, le 13 novembre 2025.

Le Maire,
Adrien JEHENNE

